

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	18 (1889)
Heft:	2
Rubrik:	Échos des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans ce but, il se place devant les enfants, et, avec les trois premiers doigts de la main droite, il frappe dans la main gauche qu'il tient un peu avancée, en comptant de un à quatre, accentuant le « un » et le « trois » de la manière indiquée. Il répète cet exercice plusieurs fois, et ensuite, sur un signe donné, il invite ses élèves à y prendre part. Quelques instants suffisent pour leur apprendre à compter et à battre la mesure; cet exercice leur plaît. Un maître habile s'en servira comme d'un excellent moyen pour fixer ces jeunes esprits mobiles et pour les habituer à l'ordre et à la discipline.

b) Le maître reprendra son instrument et jouera de nouveau le *sol*, suivi de plusieurs autres notes, laissant aux enfants le soin de compter et de battre la mesure. Ensuite il leur dira qu'un son, pendant la durée duquel on compte de un à quatre, est appelé un son soutenu ou long. — Quels sons connaissez-vous ?

3^e *Exécution d'un son bref.* Encore une fois, le maître jouera le *sol*; mais il ne le soutiendra que pendant la durée d'un temps. Il comptera lui-même « un » et lèvera l'archet au moment où il devrait dire « deux ». Comme dans le premier exercice, il interrogera les enfants sur ce qu'ils viennent d'entendre, leur jouera encore plusieurs notes de même valeur, et terminera en leur disant qu'un son, pendant la durée duquel on ne peut compter que « un », s'appelle un son bref. — Quels sons nouveaux connaissez-vous ?

4^e *Distinction de différents sons d'après leur durée.* — Afin de s'assurer si la leçon a été bien comprise, le maître jouera tour à tour des sons soutenus et des sons brefs; les élèves les nommeront; cet exercice les intéressera et ils s'y prêteront avec plaisir. Pour terminer enfin l'exercice rythmique, on fera répéter aux enfants cette phrase, qui résume ce qui a été étudié dans la leçon: « Il y a des sons longs et des sons brefs. »

(A suivre.)

M. A.

ÉCHOS DES REVUES

L'Éducateur nous apprend que la statue de Pestalozzi, œuvre de M. Lanz, figurera à l'Exposition universelle de Paris, avant d'occuper l'emplacement que lui réserve la ville d'Yverdon.

Les *Feuilles pestalozziennes* de M. le Dr Hunziger nous révèlent les opinions du grand pédagogue zé ricain au sujet du canton d'Unterwald et de la Suisse en général dans leurs rapports avec la France révolutionnaire. Si Pestalozzi avait des vues si justes et si profondes dans les questions de méthodes et d'enseignement, il faut avouer cependant que les illusions les plus curieuses hantaien son esprit au sujet de la situation politique de la Suisse. Il se réjouissait de l'invasion française de 1798, parce qu'elle apportait avec elle

l'unité du pays et il ne voulait voir dans les terribles malheurs qui frappèrent le canton d'Unterwald qu'une conséquence nécessaire de l'aveuglement d'une population rétrograde. Il est content de voir disparaître les 13 cantons sous l'étreinte révolutionnaire.

Le grand pédagogue ignorait-il donc les traditions du peuple suisse, son développement historique, ses aspirations, au point de désirer une unité aussi impossible que funeste ?

Sur qui devait-elle rejaillir la responsabilité des massacres qui avaient fait tant de victimes dans l'Unterwald ? Etais-ce sur les populations paisibles de ce canton, qui ne demandaient qu'à jouir de leurs libertés séculaires ou sur la soldatesque révolutionnaire qui envahit ce pays sans droit et sans motif ?

Nous regrettons que nos regards soient tombés sur ces écrits de Pestalozzi, car nous aurions préféré ignorer à jamais les idées fausses, les sentiments peu patriotiques du grand pédagogue relativement aux tristes événements de 1798. *L'Éducateur* nous apprend encore que M. Rapet, l'auteur très connu de plusieurs ouvrages scolaires, avait préparé un travail de longue haleine sur Pestalozzi. Ce manuscrit, qui n'a pas encore vu le jour, se trouve aujourd'hui au Musée scolaire de Paris.

L'Éducateur a publié, sur le cours des travaux manuels donnés à Fribourg, un rapport détaillé et fort intéressant. Comme le *Bulletin* a tenu ses lecteurs au courant de tout ce qui s'est passé dans ce cours, nous ne reproduirons pas le compte-rendu. Qu'il nous soit permis pourtant d'en transcrire les dernières lignes.

« En résumé le IV^{me} cours suisse des travaux manuels fait surtout honneur au canton de Fribourg et à ses autorités. On représente souvent ce canton comme un pays de ténèbres où la lumière ne peut pénétrer; la presse pédagogique lui reproche avec aigreur, sous le nom de *Sonderbund*, l'association des membres du corps enseignant en société d'éducation. Et pourtant ce pays est le premier qui, dans la Suisse romande, ait organisé un cours rationnel et réellement pratique de travaux manuels. Un autre avantage du cours de Fribourg c'est d'avoir rapproché les instituteurs de ce canton de leurs collègues de la Suisse et d'avoir répandu dans l'esprit des participants, au sujet des populations et des autorités fribourgeoises, des idées plus justes, plus saines, plus conformes à la réalité que celles qui sont habituellement rabâchées par certains journaux politiques intéressés. »

Cependant nous manquerions à la vérité en laissant croire que les travaux manuels sont accueillis partout avec une égale faveur. Le Synode des instituteurs thurgoviens réunis au mois de septembre à Weinfelden s'est prononcé contre l'introduction des travaux manuels. Mais, s'il nous est possible de saisir exactement la pensée des adversaires des travaux manuels dans le compte rendu incomplet que nous avons sous les yeux, l'hostilité n'a d'autre origine qu'une idée fausse de cette branche. On confond les travaux manuels avec l'enseignement professionnel. Ici, en Suisse, comme en France, bien des instituteurs ne connaissent pas du tout le vrai but de cette nouvelle branche. Ils n'y voient qu'une aggravation au surmenage intellectuel dont on se plaint partout. Ils se demandent aussi comment on pourrait réaliser le programme qu'implique l'idée des travaux manuels. Préparer les enfants à la vie pratique, les initier aux métiers, à tous les métiers qu'ils exerceront plus tard, familiariser leurs mains avec les divers outils du travail, tout cela exigerait

beaucoup de temps et d'argent, avec le concours de plusieurs maîtres capables. Telle est l'idée que l'on se fait généralement des travaux manuels. Mais nos lecteurs, qui ont suivi dans les colonnes du *Bulletin* les discussions instructives auxquelles se sont livrés les élèves du cours de Fribourg, ceux qui surtout ont prêté une attention sérieuse aux thèses émanées de ces débats, ont pu se convaincre qu'il y a loin des travaux manuels à l'apprentissage proprement dit.

De même que l'enseignement du dessin n'est pas utile seulement aux jeunes gens qui désirent se vouer plus tard à une carrière artistique, mais absolument à tous les écoliers, de même les travaux manuels peuvent être profitables à tous les enfants, car dans quelque carrière que l'on entre plus tard, on sera appelé à se servir de ses yeux et de ses mains ; or, les travaux manuels n'ont d'autre but que de donner de la justesse à l'œil et de la souplesse, de la dextérité et de la force à la main.

M. Balsiger, directeur de l'Ecole normale de Saint-Gall, a publié une brochure intitulée *L'art à l'école*. Il estime que l'on pourrait faire plus et mieux qu'on n'a fait jusqu'ici pour éveiller, exercer et développer le sens du beau et de l'idéal chez les enfants : 1^o Pour le chant d'abord en procurant aux élèves l'occasion d'entendre de beaux chants bien exécutés ; 2^o Pour la poésie, par un choix intelligent des morceaux à apprendre après les avoir expliqués et lus avec l'expression appropriée au sujet ; 3^o Pour le dessin par l'exhibition de gravures et de tableaux exécutés avec un talent réel et choisis de manière à faire impression sur l'âme de la jeunesse.

La Société pédagogique genevoise a récemment discuté de l'opportunité qu'il y aurait à conserver ou à abandonner l'enseignement de la méthode Chevé (musique chiffrée) dans les écoles primaires. M. Thorens publie à ce sujet dans *l'Éducateur* un long et intéressant travail que nous voulons résumer.

C'est en 1861 que M. Chevé introduisit la méthode chiffrée pour l'étude de la musique.

Sous la parole claire, spirituelle du maître, chacun fut émerveillé d'être initié sans peine à tous les secrets de l'art musical. On assistait avec une véritable satisfaction à la génération des gammes, à la démonstration des lois de la mesure. On découvrait avec un grand soulagement que les termes nombreux et compliqués de l'ancienne nomenclature se rapportaient à des idées très simples, que souvent on avait donné des noms différents à des choses semblables et que, d'autre part, on avait appelé du même nom des valeurs très différentes.

Le chiffre que chacun connaît et reconnaît sans peine du premier coup d'œil, remplaçait les notes des diverses formes. La portée et sa surcharge de lignes supplémentaires disparaissaient. De clefs ? Pas question.

Mais ce qui charmait le plus, c'était la vue claire qu'au lieu de 12 gammes, de 16 ou de 18, suivant les systèmes, il n'y en avait que deux : la majeure et la mineure ; et qu'au lieu de 18 sortes de mesures, indiquées par la méthode dite simplifiée de Wilhem, il n'y en avait que 3 pouvant se ramener à 2.

M. Chevé ouvrit, le jour même de son arrivée par le chemin de fer, trois cours de chant ; le premier dans une école primaire, le deuxième pour les jeunes filles de l'école secondaire, le troisième pour les adultes. Partout les résultats furent remarquables. Les leçons particulières accueillirent immédiatement la méthode. Après

enquête, l'Etat et le Consistoire en décidèrent l'adoption dans tous les établissements de leur ressort où le chant était enseigné. Ce n'est pas tout; de fervents adeptes continuèrent l'œuvre de M. Chevé à Genève. Une société se fonda et fut d'abord dirigée par l'honorable M. Martinet, professeur au Conservatoire. M. A. Meyland se consacra également à l'œuvre nouvelle. Il dirigea à son tour la Société Galin — laquelle remporta, sous sa direction, de brillants lauriers au concours de 1872 — donna une multitude de cours, publia un manuel, composa de charmantes mélodies, et porta le nouvel évangile dans les cantons voisins.

Une pléiade de jeunes régents adoptèrent avec enthousiasme le nouveau système. Dans les campagnes, des chœurs étendus et d'une certaine difficulté furent exécutés par de jeunes enfants. Partout se créèrent des sociétés chorales dont les régents devinrent les directeurs.

Cependant, malgré cette supériorité bien démontrée comme musique vocale, la nouvelle méthode ne fut en général pas encouragée par les musiciens, et ses adhérents durent lutter avec de faibles moyens. Il fallait traduire laborieusement, et faire imprimer à grands frais ce qu'on voulait chanter.

Frappées de ce fait, des voix autorisées et bienveillantes demandèrent s'il ne convenait pas d'abandonner la nouvelle méthode et d'en revenir à l'ancienne. La conférence des instituteurs neuchâtelois a déjà décidé « d'employer la musique notée de préférence à la notation chiffrée, » dans le canton de Vaud, les rangs s'éclaircissent, quelques régents du district de Coppet tiennent cependant encore ferme le drapeau de Chevé.

Le principal obstacle à la propagation de l'écriture en chiffres, c'est qu'elle ne peut s'appliquer absolument qu'au chant.

L'instrument le plus modeste, fut-ce un sifflet de ferblanc, ne saurait s'en servir sans se condamner à siffler toujours dans le même ton. Quant aux instruments qui peuvent donner plusieurs notes simultanément, et, souvent avec des valeurs différentes, ils ne peuvent utiliser la notation chiffrée d'aucune manière.

Ce système n'aurait que cet inconvénient — et il en compte beaucoup d'autres — que cela suffirait pour le faire rejeter de tout enseignement rationnel.

Une autre conséquence de la notation chiffrée, c'est qu'elle isole Genève du monde musical qui n'emploie pas cette méthode insuffisante. La plupart des autres cantons qui l'avaient adoptée la rejettent aujourd'hui, et je sais qu'en Commission scolaire on n'a pas été éloigné d'en faire autant.

La portée à un immense avantage sur le chiffre: c'est qu'elle forme pour ainsi dire le dessin de la mélodie, en plaçant les notes hautes sur des lignes supérieures aux notes basses. Mettez sous les yeux d'un chef d'orchestre une partition renfermant, comme cela arrive souvent, 30 lignes de musique; pensez-vous qu'il pourra, si elle est écrite en chiffres, se faire immédiatement une idée de la partie de chacun de ses instruments? Non, cela est absolument impossible, on ne peut lire 30 lignes à la fois; tandis que le dessin sur la portée lui indique immédiatement ce qu'il a à connaître et à faire exécuter.

Après une discussion approfondie, l'assemblée adopta la proposition suivante: Nous faisons le vœu que la musique Chevé, y compris le chiffre, continue à être enseigné dans le canton de Genève, comme

musique vocale et qu'elle reste à la base de tout enseignement musical rationnel.

La même revue nous apprend que le directeur de l'école normale de Soleure, M. Gunziger, poursuit la publication de son recueil : *Der Fortbildungs-Schüler*, destiné à l'enseignement complémentaire.

Le *Bündner Seminarblätter* de M. Wiget, directeur de l'école normale de Coire, paraît maintenant sous le titre nouveau de *Feuilles suisses pour l'instruction éducative*. Cette revue pédagogique s'est donné la mission de répandre et d'appliquer la méthode *Herbart Ziller*.

La *Schweizerische Lehrer-Zeitung* a changé de rédacteurs. MM. Wettstein et Ruegg, bien connus par leurs ouvrages d'école, se sont retirés et ont fait place à MM. Utzinger, maître à l'école normale de Küssnacht, Fritschi, maître secondaire à Neumünster et Stucki, inspecteur d'écoles à Berne.

Cette même revue nous fait savoir que la proposition de M. Gunziger, directeur de l'école normale de Soleure et commissaire fédéral pour les expositions permanentes, de confier à chaque exposition scolaire une tâche spéciale, a échoué et, qu'en conséquence, l'Exposition scolaire de Zurich a l'intention de changer son nom contre celui de *Pestalozzianum*.

Nous le regrettons vivement, car l'idée de M. Gunziger nous paraissait très heureuse. L'Exposition scolaire de Zurich devait s'occuper spécialement de la statistique ; celle de Berne, des travaux manuels ; celle de Neuchâtel, d'hygiène scolaire et celle de Fribourg, du choix du meilleur matériel d'école.

R. H.



CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Dans la dernière causerie scientifique parue dans le *Bulletin*, je n'hésitai pas à attribuer le dépréssissement progressif observé chez les enfants de nos écoles, à une alimentation irrationnelle et non suffisamment réparatrice.

L'enfant, à l'âge de 8 à 15 ans, a besoin d'une nourriture très fortifiante pour fournir au double besoin scientifique de la respiration et de la croissance.

L'homme fait peut avec moins de danger pour sa santé, supporter une alimentation insuffisante.

Et cependant, chacun sait que le travail est très pénible et devient même tout à fait impossible si les forces perdues par ce travail ne sont pas réparées. Or, indépendamment du double besoin de la respiration et de la croissance, l'enfant qui fréquente l'école, travaille lui aussi, et, comparativement à ses moyens d'action, le travail de l'étude est pour lui, aussi pénible que celui auquel se livre l'homme des champs par exemple.

Cette simple réflexion suffit pour le convaincre de la nécessité qu'il y a à ce que nos élèves soient bien nourris.

Or, j'ai pu m'assurer maintes fois, et les instituteurs auront pu le faire aussi, dans beaucoup de familles pauvres et même aisées, l'enfant est négligé au point de vue de l'alimentation. Entrons, s'il